

Lettre-Info 3



Autun, le 02 février 2018,

Mesdames les enseignantes, Messieurs les enseignants,

Vote du livre préféré du prix Livre Demain 17/18 :

Le vote du livre du Prix Livre Demain a été décalé à la semaine du 19 au 23 mars 2018.

Voici ci-dessous le règlement de ce vote :

- Chaque électeur a droit à une voix pour voter pour son livre préféré (1 électeur = 1 vote).
- Le scrutin «élèves» sera distinct du scrutin «adultes».
- Le scrutin «adultes» concerne tous les adultes de la communauté éducative de l'école qui ont eu accès aux livres et souhaitent voter : parents d'élèves, enseignants, ATSEM, AVS, animateurs TAP, partenaires ...
- Le scrutin doit, si possible, se dérouler à bulletin secret. N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie de la commune de l'école pour avoir en prêt du matériel de vote : urne, isoloir, enveloppes ...
- Les familles ne pouvant se rendre sur le bureau de vote (école) dans la semaine du 19 au 23 mars 2018 pourront voter par correspondance au cours de cette même semaine.

Cas de vote nul :

=> Si une enveloppe contient plusieurs bulletins

- A l'issue du dépouillement chaque école complète le document récapitulatif des votes en distinguant le vote « élèves » et le vote « adultes ».

- Le document récapitulatif des votes est à transmettre à la circonscription d'Autun au plus tard le 23 mars 2018 au soir à : cpeps.autun@ac-dijon.fr.

Matériel : Le matériel de vote sera disponible sur le site Livre Demain (rubrique vote) à partir du lundi 26 février 2018 : <https://livre-demain71.cir.ac-dijon.fr/>

Il contient : Carte d'électeur / Bulletins de vote de chaque catégorie / Document récapitulatif des votes.

L'équipe de Circonscription.